



## LES VALEURS DE RÉFÉRENCE

# Le plaisir

Qu'il s'agisse de divertir, de détendre ou d'amuser, le propre du loisir est de procurer du « plaisir ». C'est le but le plus souvent recherché dans les activités de loisir, même si bon nombre pratiquent des activités récréatives à d'autres fins, comme se mettre en forme, apprendre, relever des défis personnels ou même rendre service. Chez les enfants, le plaisir est nettement l'objectif prédominant, et il rime avec jeu. L'activité qui ne procure pas de plaisir à l'enfant est vite délaissée.

En rendant les espaces publics plus agréables et plus attrayants, on en fera des lieux plaisants que des gens de tous âges aimeront fréquenter pour y pratiquer des activités librement, se rencontrer ou tout simplement s'y détendre.

Pour que les usagers d'un parc puissent y vivre des expériences de loisir plaisantes et satisfaisantes, plusieurs conditions doivent être réunies. Les principales sont l'esthétisme, la diversité, la sécurité, la fonctionnalité et les possibilités de socialisation.

## L'ESTHÉTISME

L'esthétisme est une condition importante du plaisir, même si les usagers d'un parc n'en sont pas tout à fait conscients. La beauté d'un lieu procure en effet un bien-être qui multiplie les bénéfices de toute activité.

Cette beauté tient bien entendu aux éléments naturels qui s'y trouvent, mais aussi à la forme, la couleur et à la disposition des éléments, des équipements et du bâti. On parlera ici d'harmonie et d'une richesse naturelle qui ne se limite pas à ce que l'on voit, mais aussi à ce que l'on entend (les chants d'oiseaux par exemple) et que l'on sent (les odeurs végétales).

Le parc public est ainsi un paysage où s'intègrent harmonieusement tous les éléments naturels et non naturels, ce qui suppose une conception ou un design qui a su marier habilement le vivant et l'inerte. Lieu de plaisir, le parc permet d'entrer en contact avec la nature : un milieu naturel dans lequel les enfants pourront jouer, apprendre et s'épanouir.

## LA DIVERSITÉ

La diversité dans un parc devrait permettre de répondre aux besoins d'une variété d'utilisateurs en plus d'offrir à chacun plus d'une possibilité d'activités. Les enfants auront d'autant plus de plaisir à aller au parc si celui-ci leur permet de faire une foule de choses ou de passer rapidement d'une activité à l'autre, d'un jeu à l'autre. *L'approche par zones* est tout particulièrement indiquée pour répondre à ce besoin.

## **LA SÉCURITÉ**

Un environnement sécuritaire permet de jouer, s'amuser ou se détendre à son aise sans autres risques que ceux qu'on voudra bien prendre.

Le sentiment de sécurité repose notamment sur la confiance qu'accorde les adultes dans les équipements mis à disposition, dans les autres personnes qui fréquentent le parc et s'il y a lieu dans le personnel en place.

## **LA FONCTIONNALITÉ**

La fonctionnalité, c'est d'abord la conformité du parc à sa vocation première, déterminée par son type (parc de quartier, parc-école, parc de voisinage, parc municipal). Le parc de voisinage, par exemple, doit être fréquenté et apprécié par les gens qui vivent à proximité.

La fonctionnalité, c'est aussi le bon état des équipements de jeu, de sport ou de loisir, du mobilier urbain (bancs, lampadaires, fontaines, abris, etc.) et des sanitaires. La propreté et l'allure d'un lieu sont également des facteurs d'attrait. Ces aspects peuvent sembler secondaires, mais à voir certains parcs négligés, où l'équipement est abîmé, où les déchets jonchent les allées, où les terrains de sport sont envahis de mauvaises herbes ou d'excréments animaux, on peut se demander comment les gens peuvent y trouver du plaisir à les fréquenter.

L'entretien régulier a bien entendu des objectifs de propreté et de sécurité, mais il doit aussi viser à maintenir l'harmonie du lieu et à garder intacte – ou même à accroître – son attractivité.

## **LA SOCIALISATION**

Le plaisir est souvent associé à la socialisation. Celle-ci n'est peut-être pas indispensable, car on peut prendre plaisir à courir, marcher ou skier seul dans un parc, mais pour plusieurs personnes, et pour presque tous les enfants, elle est source importante de plaisir.

Le parc public est un lieu convivial de rencontres et de partage qui permet à ses usagers de vivre des expériences sociales à l'enseigne du plaisir.

L'animation qu'engendre une fréquentation élevée est déjà en soi un facteur de socialisation. En y présentant des spectacles ou d'autres événements, ou encore en y organisant des fêtes populaires, on favorise davantage sa convivialité et le plaisir d'être en groupe dans sa communauté.

## **UN ARGUMENT DE PROMOTION**

Le plaisir est un excellent argument pour faire la promotion des parcs publics et des activités qui s'y déroulent. Néanmoins, il ne suffit pas d'aménager adéquatement un lieu qui soit plaisant, où il fait bon bouger pour en assurer sa fréquentation, une stratégie de communication peut être nécessaire pour attirer les clientèles susceptibles de bénéficier du parc et de ses équipements.